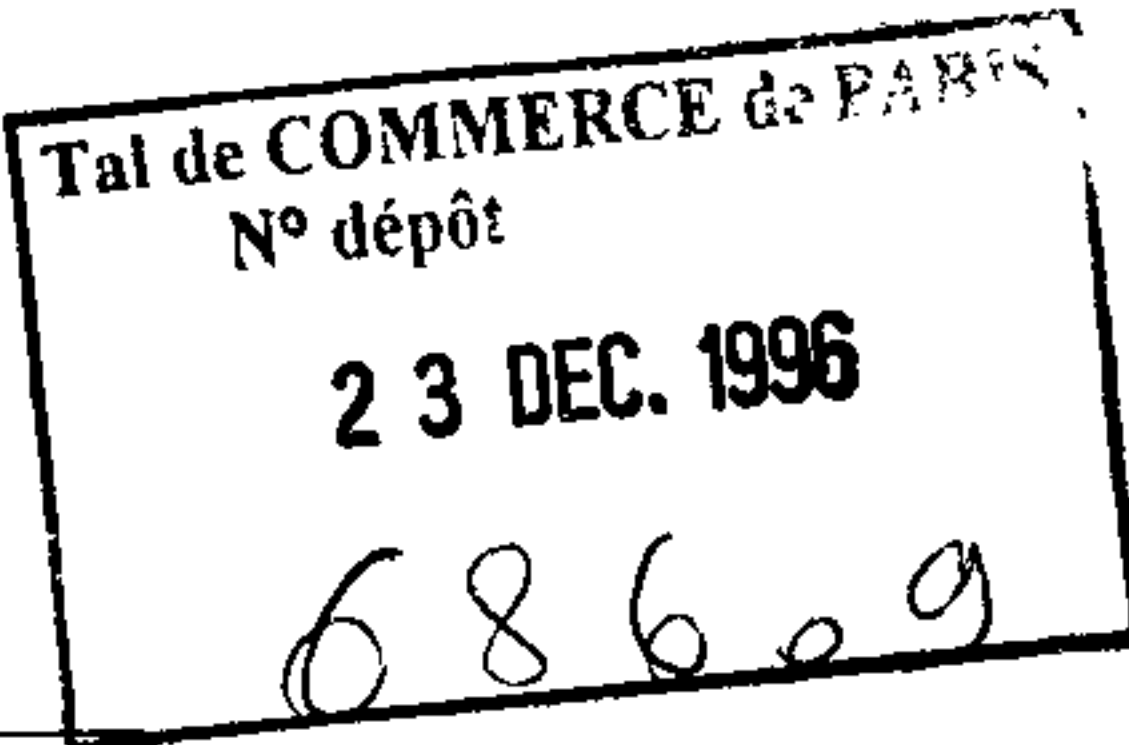


A 12

Société anonyme au capital de 250 000 F
siège social : 76 rue Saint-Maur - 75011 PARIS
RCS PARIS 407 636 927



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 1996

96 B 8 120

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le douze décembre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la société A12, à PARIS (75011) 76 rue Saint-Maur, sur convocation de son Président.

SONT PRESENTS :

- Monsieur Michel MORENO demeurant 6 rue Jean Mermoz à MASSY (91300)
- Madame Marie-Christine GUEBENNE demeurant 6 rue Jean Mermoz à MASSY (91300)
- Monsieur Alain PLOMION demeurant 1 rue Abraham Lincoln à BAGNEUX (92200)

EST REPRESENTEE :

- Mademoiselle Marie Louise MORENO demeurant Le Mail Boulevard Jourdan à MARSEILLE (13014) administrateur, par Monsieur Michel MORENO.

En conséquence, Monsieur Michel MORENO, Président du Conseil d'Administration, constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil du 18 novembre 1996 est adopté à l'unanimité.

Le président rend compte au conseil de la mission que ce dernier lui a confiée lors de sa réunion du 18 novembre 1996 consistant à recouvrer au plus tard le 15 décembre 1996 le solde non encore libéré des actions de numéraire émises par la société.

Il précise que les actionnaires ont été informés de la libération du conseil d'administration par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée le 19 novembre 1996.

Chaque actionnaire a effectué le versement correspondant au solde de sa souscription dès le 8 Décembre 1996.

La totalité des fonds correspondant au montant du capital social ayant été versée, le conseil d'administration constate, à l'unanimité, la libération intégrale des cent actions composant ledit capital.

Le conseil d'administration confère tous pouvoirs à son président aux fins d'effectuer toutes formalités consécutives à cette libération du capital social.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et le présent procès-verbal a été signé par le président et un autre administrateur.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Moreno', written over a horizontal line.

UN ADMINISTRATEUR

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Plomion', written over a horizontal line.